

NATURA 2000 EN CHIFFRES

EN EUROPE :

65 millions d'hectares

EN FRANCE :

1700 sites Natura 2000

8 400 communes

14 millions d'habitants

12,4% du territoire

EN PACA :

128 sites

30% du territoire

DANS LE 05 :

23 sites

38% du territoire

NATURA 2000 : QU'EST-CE DONC ?

Le réseau Natura 2000 est constitué d'un ensemble de sites naturels à travers toute l'Europe. Ils sont identifiés par la rareté ou la fragilité des espèces sauvages et des milieux naturels qu'ils abritent. Ces sites sont désignés par chacun des États membres en application des directives européennes «Oiseaux» (1979) et «Habitats - Faune - Flore» (1992).

L'objectif principal du réseau Natura 2000 est de favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelle des territoires et en privilégiant la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable.



Le **DOC**ument d'**OB**jectifs, ou **DOCOB**, outil de référence correspondant au plan de gestion du site, est consultable sur demande dans toutes les mairies du site ou auprès de la structure animatrice.

Pour en savoir plus

Portail du réseau Natura 2000 :
www.natura2000.fr

Natura 2000 en région PACA :
www.paca.ecologie.gouv.fr/natura-2000

NOUVEAU EN 2010 :

Natura 2000 dans les Hautes Alpes
www.hautes-alpes.n2000.fr

De la documentation est également disponible à la communauté de communes du Haut Buëch, où le chargé de mission pourra répondre à vos questions :

Maison de l'Intercommunalité
05 140 ASPRES SUR BUËCH
Tél.: 06 45 14 12 12
@ : ehustache.natura2000@orange.fr

Le Journal



N°2 - Novembre 2010

Natura 2000

Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur

Le mot du Président

UN VÉRITABLE PROJET DE TERRITOIRE...

...POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

A la charnière entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, véritable carrefour climatique entre Génèpi et Lavande, le site Natura 2000 «Devoluy-Durbon-Charance-Champsaur» porte le projet de fédérer 17 communes et 5 communautés de communes pour faire vivre ensemble ce réseau Européen de préservation de l'environnement.

A l'issue de la première année d'un nouveau mode de gouvernance (animateur du site Natura 2000 : Commune de Saint-Julien-en-Beauchêne) la structure animatrice s'est mise en place avec le recrutement d'un chargé de mission.

L'année 2010 est consacrée à l'élaboration de la charte Natura 2000 du site «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur», qui permettra, lors de son application, une appropriation et une sensibilisation des consciences collectives aux différents enjeux environnementaux.

UN DOUBLE OBJECTIF ASSUMÉ

Ce deuxième numéro est pour moi l'occasion d'affirmer ma volonté de mener à bien ce double objectif de préservation de la biodiversité et de contribuer au développement durable des territoires.

Bienvenue dans le journal du site Natura 2000 «Devoluy-Durbon-Charance-Champsaur», site dont la diversité n'a d'égale que la richesse d'un territoire d'exception.

Jean-Claude GAST
Président du comité de pilotage
Natura 2000



Photo E. Burlet

...POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ...

Pour maintenir et améliorer l'état de conservation des milieux naturels et des espèces, des actions concrètes sont mises en place au quotidien par le biais de contrats Natura 2000 ou de mesures agro-environnementales territorialisées.

LES ACTUALITÉS NATURA 2000 DEVOLUY-DURBON-CHARANCE-CHAMPSAUR

Charte NATURA 2000 : pour adhérer au projet

En cours d'élaboration, la charte Natura 2000 du site «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur» devrait voir le jour au début de l'année 2011.

Cette charte est un outil contractuel permettant à l'adhérent de marquer son engagement en faveur de la préservation des milieux naturels et des espèces.

Composée de différents engagements de l'ordre des bonnes pratiques, tous les propriétaires ou mandataires peuvent signer cette charte Natura 2000.

En outre, elle donne accès à certains avantages fiscaux (exonération de la taxe foncière sur le non bâti,...)

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la structure animatrice.

Évaluation des incidences Natura 2000

Le régime de l'évaluation des incidences Natura 2000 vient de changer. Le point dans le prochain numéro.

Renseignements sur les sites internet :

www.natura2000.fr

www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Sorties nature... Natura 2000

Pour mieux faire connaître les actions mises en place par Natura 2000, nous vous proposons depuis cet été, en partenariat avec les différents acteurs du territoire, des visites guidées thématiques et gratuites.

Renseignements sur le site internet :

www.hautes-alpes.n2000.fr

Le Journal Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur», annuel gratuit. Novembre 2010

Document édité par la commune de Saint-Julien-en-Beauchêne

Directeur de la publication : Jean-Claude Gast

Crédit photos et illustrations : Eric Hustache sauf mentions contraires

Conception et rédaction : Eric Hustache et Eric Burlet (www.ericburlet.com)

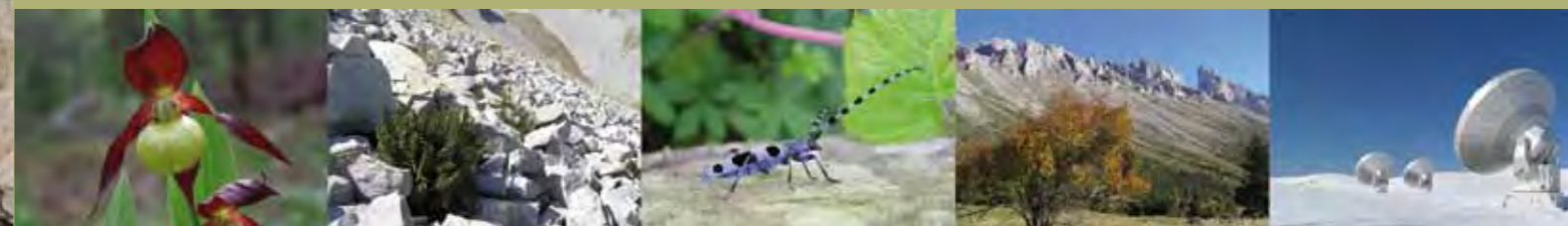
Impression : imprimé sur papier recyclé par EXAPRINT

Tirage : 4000 exemplaires

Contact : Eric HUSTACHE
Maison de l'Intercommunalité
05 140 ASPRES SUR BUËCH
Tél. : 06 45 14 12 12 Fax : 04 92 58 63 16
@ : ehustache.natura2000@orange.fr
www.hautes-alpes.n2000.fr



Papier recyclé



Contrat natura 2000 : Pourquoi? Comment?

Les contrats Natura 2000 permettent d'assurer la gestion et l'entretien des milieux naturels, en faveur d'espèces animales ou végétales. Plusieurs contrats Natura 2000 forestiers sont actuellement en cours sur l'ensemble du site Natura 2000.

C'est le cas de la forêt communale de Poligny ou plus de 600 arbres de fort diamètre ont été identifiés et référencés dans les parcelles exploitées, pour être conservés durant 30 ans, dans le but de favoriser la biodiversité forestière (bryophytes, insectes saproxyliques, chiroptères, ...).

Dans la forêt de Charance (commune de Gap), plus de 250 arbres présentant des cavités sont conservés. Les cavités servent de gîte à de nombreuses chauves-souris. La création de trouées et l'entretien de clairières, propices au déplacement et au nourrissage de ces mammifères, sera également réalisée prochainement.

Marquage des arbres conservés - Poligny



Plaquette apposée sur les arbres conservés - Gap

Pour les agriculteurs ...

Les Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET)

Après les MAE, les CTE et les CAD, les MAET prennent le relais de ces anciens dispositifs d'aide à une agriculture durable. Sur le site Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur», plus de 35 MAET ont été signées entre l'État et des agriculteurs ou des éleveurs. Les cahiers des charges sont élaborés localement à partir d'engagements unitaires définis au niveau national. La Chambre d'Agriculture et le Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CER-PAM) sont les organismes qui ont en charge l'animation de ces contrats auprès des exploitants.



Prairie de fauche en Dévoluy

Habitats ! Qu'est-ce donc?

Il ne s'agit pas d'habitats humains, au sens habitation, mais de milieux naturels ou semi-naturels.

Un habitat est défini par la superposition d'une végétation particulière (une communauté de plantes qui interagissent), de certaines conditions de milieu dites «stationnelles» (climat, sol, topographie, activités humaines, etc.) et d'une ou de plusieurs communautés animales associées.

Par exemple, les éboulis du versant ouest de la montagne d'Aurouze, qui compte parmi les plus vastes complexes d'éboulis calcaires d'Europe, sont des habitats naturels remarquables à l'échelle européenne. De nombreuses espèces végétales présentes dans ces milieux sont rares et protégées, et pour certaines endémiques, comme le chardon d'Aurouze qui ne se trouve que là... dans le monde!

Chardon d'Aurouze

Photo: F. Le Dantec

GROS PLAN sur la Rosalie des Alpes - *Rosalia alpina* Linne 1758



Source: OPIE

Espèce protégée en France, ce coléoptère de la famille des Cérambycides (longicornes) possède une taille respectable de 4 cm sans les antennes. Il passe la plus grande partie de sa vie sous forme larvaire (3 ans) dans un tronc de hêtre, et seulement quelques semaines, entre le 15 juillet et le 15 août, comme adulte, pour se reproduire. Il vit dans les hêtraies thermophiles de l'étage montagnard (500 à 1500m d'altitude). Largement répandu par le passé et malgré les nombreuses captures dont il fut l'objet, c'est surtout le recul des hêtraies riches en vieux bois mort qui a entraîné sa disparition en maints endroits.

Pour que les larves puissent se développer, *Rosalia alpina* doit disposer durant plusieurs années de bois mort de hêtre exposé au soleil. Par manque d'alternatives, il recherche également du bois d'oeuvre et du bois de feu stockés pour y déposer ses oeufs. Si ces bois sont transformés avant que les larves ne s'y soient développées, ils se transforment en piège pour les coléoptères.

VOUS EN AVEZ VU?

POUR CONTRIBUER À SA PRÉSERVATION ET PARTICIPER À LA MISE EN PLACE D' ACTIONS EN FAVEUR DE CETTE ESPÈCE VOUS POUVEZ ENVOYER VOS OBSERVATIONS PAR MAIL : ehustache.natura2000@orange.fr



Alpage de Lèche... un alpage sous surveillance

Depuis l'été 2009, la Direction Départementale des Territoires (DDT) a mis en place un dispositif de suivi scientifique expérimental sur l'évaluation des pratiques liées aux Mesures Agro-Environnementales Territorialisées (MAET) sur les Alpages, les parcours ou les prairies de fauche sur l'ensemble des sites Natura 2000 des Hautes Alpes.

Sur le site Natura 2000 «Dévoluy-Durbon-Charance-Champsaur», l'alpage de Lèche -commune de la Cluse- a été retenu pour bénéficier de ce suivi.

C'est accompagnée des 1 000 brebis, de la bergère et de M. Patrick Michel (responsable du Groupement Pastoral et de l'alpage) que l'équipe composée de spécialistes dont M. Olivier Senn (phyto-écologue) et assistée du personnel de la DDT et de la structure animatrice du site Natura

2000 a pu mettre en place le protocole de suivi.

Cette méthode nous donne une idée de la biodiversité végétale sur la station et permet également de calculer une valeur pastorale.

Cette opération permettra d'apprécier l'évolution floristique des pelouses et d'évaluer l'efficacité des pratiques mises en oeuvre sur cet alpage.

Rappelons que les objectifs des engagements MAET sur cet alpage sont :

- la protection des zones de nichée de Tétrasyre sensibles au passage du troupeau (report de pâturage);
- la consommation correcte de la végétation grossière pour favoriser la diversité de la flore (parc de fin d'après midi).

Relevé de la végétation sur l'alpage de Lèche



Photo: Y. Orecchioni

Tétrasyre

